

Administration des bâtiments publics

INAUGURATION

DE LA RÉNOVATION ET DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE ANNE BEFFORT À MERSCH

27 septembre 2023



©Christian Aschmann

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1.	Invitation à la presse	3
2.	Programme de la journée	3
3.	Rénovation et extension de l'Ecole Internationale	
	Anne Beffort à Mersch	4
4.	Programme de construction	10
5.	Informations générales	11
6.	Contact	13

1. INVITATION À LA PRESSE

L'inauguration de l'École Internationale Anne Beffort à Mersch aura lieu le 27 septembre 2023 à 17.00 heures en présence de

Monsieur François BAUSCH, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics,

Monsieur Claude MEISCH, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Adresse: Square Princesse Marie-Astrid

L-7523 Mersch

2. PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Le programme officiel commencera à 17.00 heures :

Allocution de Madame Julie-Suzanne BAUSCH

Directrice de l'École Internationale

Discours de Monsieur François BAUSCH

Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics

Discours de Monsieur Claude MEISCH

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Geste inaugural

Visite des lieux

Pot de l'amitié

3. RÉNOVATION ET EXTENSION DE l'ÉCOLE INTERNATIONALE ANNE BEFFORT À MERSCH

Concept urbanistique

Situé au cœur de la ville de Mersch, le complexe scolaire s'étend sur un terrain de près de 4 ha et est accessible par le Square Marie-Astrid.

L'école est ainsi ancrée dans le tissu urbain ; le long de l'accès principal se trouvent la mairie, le complexe scolaire primaire avec sa maison relais et d'autres infrastructures communales en construction.

À l'ouest, le cimetière communal et un parking public sont contigus au terrain alors qu'en contre-bas de l'école et de son internat, un nouveau quartier résidentiel est en construction.



© Christian Aschmann

La plupart des élèves viennent à pied de l'un des arrêts de bus du centre ou de la gare. La nouvelle conception des voies d'accès, avec une séparation des flux des piétons, des vélos et des véhicules, donne une priorité à la mobilité douce et active. Ceci permet de garantir la sécurité des élèves et d'offrir aux élèves des aménagements extérieurs et des espaces de vie commune de qualité sur le site de l'école.



Plan d'implantation

© Coeba Dave Lefèvre et associés

Concept général et fonctionnel

Les bâtiments d'origine datent des années 1960 et se caractérisent par un langage architectural sobre et clair. Les volumes principaux s'articulent en différentes ailes de faible hauteur reliées entre elles par des éléments de jonction. Les façades sont marquées par des lignes horizontales accentuant la disposition des bâtiments dans le paysage. L'auvent sur le parvis de l'entrée principale du côté du Square Marie-Astrid renforce cet aspect déployé.

Au cours de plusieurs décennies, de nombreuses interventions ponctuelles sont cependant réalisées pour adapter les lieux à leur utilisation en mutation. Ainsi, le complexe scolaire se transforme peu à peu et finit par présenter une grande hétérogénéité des différentes constructions, tant par leur langage et l'architecture de l'époque que par leur affectation.

La nécessité de travaux de transformation et de rénovation globale prend donc en compte l'ensemble de l'école et son évolution. La conception globale a pour objectif de souligner les qualités que le projet recèle en termes d'espace et de créer un aspect d'ensemble plus harmonieux par le biais d'interventions ciblées.

Les points essentiels suivants sont ressortis du diagnostic de l'état des bâtiments :

L'ancien bâtiment principal des salles de classe datant des années soixante ne répond plus aux exigences actuelles en termes de surfaces et de confort et est donc démoli. Organisé de part et d'autre d'un couloir central, un nouveau bâtiment plus grand avec plusieurs étages abrite le hall d'accueil central et la totalité des nouvelles salles de classe. Ces salles sont conçues d'après les standards actuels en vigueur avec les dimensions et les équipements adaptés. Elles sont ventilées de manière naturelle grâce aux ouvrants de fenêtres partiellement motorisés et automatisés, un système qui permet également le refroidissement nocturne.

L'internat qui date aussi des années soixante, est en revanche conservé en raison de la bonne qualité de sa construction et est démantelé jusqu'à la mise à nu de sa structure portante. Afin de correspondre aux normes actuelles, certaines parties du béton sont renforcées par des lamelles de carbone. L'aménagement intérieur est complètement revu pour augmenter le confort d'hébergement. En effet, des salles de bain séparées et plus grandes permettent une meilleure organisation au quotidien. A chaque niveau de l'internat, une salle de séjour équipée est aménagée en espace de vie commune. La création de petits studios permet de loger le personnel encadrant externe.

L'accueil d'un nombre plus élevé d'élèves nécessite l'adaptation des zones communes. Ainsi le rez-dechaussée de l'internat est agrandi grâce à une annexe en structure de bois afin de pouvoir y intégrer le nouveau restaurant scolaire et la cafétéria.

L'ancien vitrail y est conservé dans sa forme originale et remis en valeur. Cet élément décoratif devient un point d'attraction central de la cafétéria.

Au hall de sport existant datant des années 2000, un nouveau mur d'escalade est installé afin de diversifier l'offre sportive. De plus, une salle de sport supplémentaire avec une travée adaptée aux compétitions est ajoutée. Des vestiaires et des espaces de stockage additionnels sont également construits pour optimiser l'utilisation des deux salles.

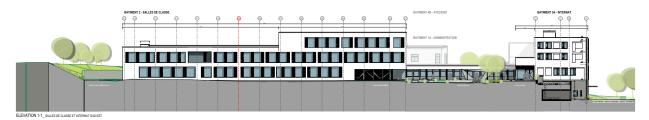
Au niveau du bâtiment administratif, qui a été modernisé en 2006, une aile au niveau de la façade nord crée de l'espace complémentaire pour de nouveaux bureaux et salles de réunion.

Dans le bâtiment des ateliers qui date des années 2000, certains travaux de transformation et de réfection sont réalisés.



Liaison entre la nouvelle extension et le bâtiment existant après rénovation

© Christian Aschmann



Élévation Sud Est

© Coeba Dave Lefèvre et associés



Élévation Nord Est

© Coeba Dave Lefèvre et associés

Concept énergétique

Le concept énergétique est le résultat d'une étude approfondie visant à allier au mieux les principes élaborés pour les nouveaux lycées à consommation énergétique minimale et les contraintes de bâtiments existants.

Le concept énergétique se caractérise par les principaux objectifs suivants :

- augmentation de la performance thermique de l'enveloppe du bâtiment de l'internat avec la mise en œuvre d'une toute nouvelle façade
- utilisation de l'inertie thermique de la structure portante en béton pour le nouveau bâtiment des salles de classe
- utilisation d'un minimum d'installations techniques nécessaires et adaptées aux bâtiments

Enveloppe des bâtiments

Les faibles consommations énergétiques thermiques sont principalement garanties par une enveloppe thermique fortement isolée avec des panneaux en laine de roche et une très grande étanchéité à l'air.

Éclairage naturel

Un éclairage naturel maximal est assuré par des baies vitrées jusqu'à dalle sans linteau. L'apport d'éclairage naturel permet de réduire les heures de fonctionnement de l'éclairage artificiel et de diminuer ainsi efficacement la consommation d'énergie électrique.

Inertie thermique

Les variations de température dans les bâtiments des salles de classe et de l'internat sont amorties par l'inertie thermique de la structure portante en béton. Cette dernière permet d'emmagasiner la chaleur provenant des charges calorifiques importantes pendant les heures d'utilisation.

Ventilation

Pour garantir un climat intérieur et une qualité d'air agréable, les ouvrants motorisés sont activés automatiquement pendant les pauses pour les salles de classe et en saison estivale pendant la nuit pour le refroidissement nocturne de l'ensemble des bâtiments.

Durabilité et écologie

La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est assurée par une nouvelle centrale externe alimentée par des copeaux de bois.

Les toitures de l'internat et du bâtiment des salles de classe sont partiellement aménagées en toitures vertes.

Les toitures des bâtiments des salles de classe et de l'internat sont recouvertes de panneaux photovoltaïques sur une surface d'environ 1'000 m².

La majorité des nouvelles structures légères sont réalisées en bois comme la structure de la toiture de la salle des sports, l'ossature de l'annexe du restaurant scolaire ainsi que la sous-construction de la façade ventilée dans le bâtiment des salles de classe.



Restaurant scolaire © Christian Aschmann

Déroulement du chantier

Le déroulement du chantier a constitué un défi majeur. En effet, réaliser les travaux sur un campus scolaire en pleine activité a induit des précautions complexes à gérer sur le plan de la sécurité et de la logistique. À la suite, les travaux ont été fortement impactés en 2020 par la pandémie Covid19 et en 2021 par la crise de l'approvisionnement des matériaux.

4. PROGRAMME DE CONSTRUCTION

- 30 salles de classe normales, dont 4 grandes, 12 moyennes et 14 petites
- 15 salles spéciales (éducation artistique, musique, sciences, informatique, ateliers)
- 4 unités de sport (hall de sport avec 3 unités et espace multifonctionnel)
- Administration (direction, bureaux, SPOS)
- Structures d'accueil (centre de documentations et d'informations, bibliothèque)
- Internat pour 66 lits avec création de zones communes de séjour à chaque étage ainsi que des salles de bain pour petits groupes
- Restaurant scolaire 250 places avec cafétéria attenante
- Emplacements pour vélos : 60
- Stationnements pour voitures: 73

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Capacité

Capacité du lycée : 750 élèves

Surfaces et volume

Surface brute du bâtiment : 19'500 m²

Volume brut du bâtiment : 96'000 m³

Coût du projet

EUR 47'500'000.- TTC (indice construction avril 2016 – 761.20)

EUR 52'300'000.- TTC (indice construction avril 2023 – 1127.38)

Dates-clés

1963 : construction du « Centre de Formation ménagère rural » et de son

« Internat pour jeunes filles »

1979 : création du « Lycée technique de Mersch LTM »

1994-1996 : gestion du LTM et de son internat pour jeunes filles par le Lycée Classique de

Diekirch

1996-2000 : extension des deux bâtiments principaux avec des salles de classe

supplémentaires et un hall de sport

juin 2018 : vote de la loi

octobre 2018 : début des travaux

2021 : création de l'« École Internationale Anne Beffort à Mersch »

avril 2022 : mise en service

Maître de l'ouvrage

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Maîtrise d'œuvre

Architecte : Coeba Dave Lefèvre et associés

Ingénieur génie statique : Tecna s.à r.l.

Ingénieur génie technique : Bureau Boydens Luxembourg s.à r.l.

Expert concept énergétique : EBP Schweiz AG

Coordinateur de sécurité et de santé : Argest S.A.

Bureau de contrôle : OGC S.A.

Organisme agréé : SECO Luxembourg S.A.

Expert dépollution : ENECO S.A.

Assistance technique : HBH S.A.

Entreprises

Gros œuvre et aménagements extérieurs : Rinnen Constructions s.à r.l.

Menuiseries extérieures : Ass. mom. TMS S.A. – Steffen Holzbau S.A.

Façade isolante : Kuhn s.à r.l.

Étanchéité : Jacobs und Sohn SPRL

Électricité : Equans Services S.A.

Chauffage et ventilation : Wagner Building Systems S.A.

Sanitaires : Soclair Equipements S.A.

Ascenseurs : Beil ascenseurs s.à r.l.

Revêtements de sol : CAP Floor LUX S.A.

Ferronnerie : Gardula Guy et associés S.A.

Faux plafond et peinture : Burg & Kirch s.à r.l.

Parachèvements intérieurs : Plafa s.à r.l.

Menuiserie intérieure en bois : Miolux s.à r.l.

Menuiseries intégrées en bois : Prefalux S.A.

Équipements cuisine : Maison Josy Juckem s.à r.l.

Luxcuisines Wecker s.à r.l.

Équipements pour laboratoires scolaires : Synergie-Mobiliar GmbH

Mobilier : Maurer Einrichtungen s.à r.l.

IMAC s.à r.l.

Burotrend S.A.

Tousalon

Équipements hall des sports : Ass. mom. Harysports s.à r.l. – Benz S.A.

Équipements média : GT SAT International s.à r.l.

Restauration vitrail : Van Tetterode

Gardiennage : Vigicore LUX s.à r.l.

Nettoyage chantier : Propper s.à r.l.

Dussmann s.à r.l.

Signalisation : Stoll safety s.à r.l.

Publiprint s.à r.l.

Plantations : Isogreen s.à r.l.

Installation chantier et centre de recyclage : Polygone s.à r.l.

Déménagement : Tranelux International s.à r.l.

6. CONTACT

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Madame Kim VO

E-mail: Kim.Vo@tr.etat.lu

Tél: (+352) 247-84483